

Point sur l'extension du CTLes

28 mars 2014 ■

Les principaux événements survenus depuis le dernier conseil d'administration, réuni le 10 décembre dernier, sont les suivants :

- **Dossier de consultation des entreprises et études de projet**

Dans ce cadre, des échanges nourris ont eu lieu entre la maîtrise d'ouvrage et le CTLes. Le CTLes a participé activement aux études des points suivants : équipement du futur bureau qui accueillera 12 nouveaux postes de travail, ainsi que l'équipement de la future salle de réunion.

Suite à la validation du dossier de consultation des entreprises, l'appel d'offres pour les travaux d'extension du CTLes a été lancé le 16 décembre 2013. Il prévoit quatre lots : un lot tous corps d'état et trois lots pour le mobilier (rayonnages fixes, rayonnages denses de simple hauteur, rayonnages denses de double hauteur). La réception des offres a été fixée au 14 février 2014.

Le CTLes est associé au dépouillement des offres en ce qui concerne le mobilier.

Cinq entreprises ont répondu en ce qui concerne les rayonnages fixes et les rayonnages denses de simple hauteur, deux d'entre elles ont également répondu pour le lot concernant les rayonnages denses de double hauteur.

Le marché devrait être notifié à la fin du mois d'avril 2014

- **Demande de permis de construire:**

La demande du permis de construire a été déposée le 1^{er} août 2013. Un avis favorable a été rendu par la DDT 77 (Direction départementale des territoires) le 18 décembre 2013. L'affichage a eu lieu la première semaine du mois de février 2014. Le délai de recours devrait donc s'achever au début du mois d'avril 2014.

- **Demande d'autorisation de forage pour la géothermie :**

La demande d'autorisation de forage pour la géothermie a été déposée le 20 septembre 2013 auprès du service instructeur de la DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France). Le délai d'instruction est de 10 à 16 mois.

Le marché de travaux prévoyant deux tranches conditionnelles relatives à la mise en œuvre d'un chauffage et rafraîchissement par géothermie, l'attente de l'autorisation ne devrait pas bloquer les travaux d'extension.

La solution de chauffage et rafraîchissement par géothermie présente des intérêts puisqu'elle permet de réduire la consommation significativement. Le potentiel géothermique du site devrait aussi permettre de chauffer et de rafraîchir un bâtiment de la BNF (extension future ou bâtiment existant).

- **Demande de dérogation concernant la longueur de la circulation centrale auprès de l'Inspection du travail :**

La longueur totale de la circulation centrale du bâtiment étant de 33,70 m, une demande de dérogation a été déposée auprès de l'Inspection du travail car le code du travail prévoit que les circulations soient recoupées tous les 30m maximum. Suite à l'avis favorable émis par le Comité technique du 29 juillet 2013, une demande a été déposée auprès de l'Inspection du travail et est toujours en cours d'instruction.

La direction du CTLes poursuit une politique active en matière de communication au sujet du nouvel équipement.

La construction de l'extension a fait l'objet d'une présentation spécifique lors de la réunion générale et annuelle des personnels en janvier 2014.

Le projet a également été présenté lors du voyage professionnel qu'a effectué le CTLes au SCD de Lille 3 en février 2014 ainsi que lors d'une réunion conjointe des personnels du Centre technique de la BNF et du CTLes.

Par ailleurs la présentation de ce dossier a fait l'objet d'un point particulier lors du Comité technique du CTLes du 5 mars dernier.

Planning de l'opération 2014 -2015 :

- Appel d'offres 16 décembre 2013 ;
- Réception des offres 14 février 2014 ;
- Notification du marché avril 2014 ;
- Début des travaux juin 2014 ;
- Livraison octobre 2015.

A ce jour, la date de livraison est donc prévue avec un mois de retard par rapport à la date initiale mais reste dans les délais fixés par la convention (fin 4 mars 2016).

